

LE 21 JUILLET 1974

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
MONSIEUR MITCHELL SHARP

"CHYPRE"

DECLARATION DE L'HONORABLE MITCHELL SHARP, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTERIEURES, LE DIMANCHE 21 JUILLET 1974

CHYPRE

Front diplomatique:

Comme vous le savez, le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé une résolution de cessez-le-feu. Ce cessez-le-feu n'est pas entré en vigueur.

Nous comptons évidemment parmi les pays qui tentent de rallier l'appui d'autres pays. Sur le plan diplomatique notre objectif principal consiste toutefois à appuyer les efforts que le Gouvernement britannique déplace aux termes du Traité relatif à l'indépendance de Chypre en vue de réunir les trois puissances garantes, soit la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie. Le 20 juillet, je communiquais personnellement avec M. Callaghan pour l'aviser que le Canada ferait tout en son pouvoir pour que cette réunion se concrétise et qu'il avait des observations auprès des gouvernements grecs et turcs et d'autres gouvernements à cet égard.

Activités de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix:

Au cours des dix dernières années, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, à laquelle le Canada fournit le deuxième contingent en importance, a contribué dans une large mesure à éviter les affrontements entre les communautés cypristes grecques et turques de l'île.

La Force des Nations Unies devait jouer un rôle particulièrement important au moment du renversement du gouvernement de l'archevêque Makarios. Les difficultés se sont d'abord fait sentir entre les factions de la communauté cypriste grecque et dans l'ensemble la Force des Nations Unies a réussi à éviter que la lutte ne s'envenime entre elles.

Au cours des derniers jours, les combats s'étant intensifiés dans l'île par suite de l'arrivée des Forces nationales turques, la Force des Nations Unies a assumé un nouveau rôle: celui d'empêcher que le conflit ne s'étende aux Cypristes grecs et turcs. Lorsque des combats se sont produits, la Force a mis en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour réaliser des cessez-le-feu locaux avant même que le Conseil de sécurité ne s'entende hier pour demander un cessez-le-feu général. Bien que les efforts de la Force des Nations Unies aient été couronnés de succès dans certains cas, ils ne l'ont pas été dans bien d'autres.

Chargé qu'il était de la région de Nicosie où les combats ont été les plus intenses, le contingent canadien a été parmi les plus actifs au cours des derniers jours. Le fait que neuf membres du contingent ont été blessés au cours de ces activités ne manque pas de nous préoccuper. Il me fait toutefois plaisir de confirmer qu'aucune des blessures n'est grave.

Nous sommes demeurés en relation directe avec le colonel Beattie, commandant du contingent canadien à Chypre, et nous avons également reçu, du siège de l'Organisation à New York, des rapports constants sur l'activité des Forces des Nations Unies à Chypre. Tous ces rapports indiquent que la Force des Nations Unies dans l'ensemble et le contingent canadien en particulier s'acquittent de leur tâche d'une façon des plus exemplaires en dépit des difficultés sans cesse croissantes qu'ils doivent surmonter. Je suis convaincu que tous les Canadiens y verront une source de fierté et de satisfaction.

Le siège des Nations Unies nous a confirmé ce matin que, pour l'instant il n'est aucunement question que la Force abandonne ses responsabilités et se retire de l'île malgré les conditions difficiles dans lesquelles elle doit travailler. D'autre part, certains éléments de la Force ont dû se retirer de postes plus exposés lorsqu'il est devenu manifeste qu'ils ne pouvaient plus être utiles et qu'ils étaient en danger. J'aimerais cependant ajouter qu'advenant un règlement du conflit dans les circonstances pénibles actuelles, il se peut fort bien que la Force des Nations Unies dans l'île doive assumer de nouvelles responsabilités et s'efforcer de faire respecter les conditions de l'accord.

Sécurité des civils canadiens:

Pour ce qui est des civils, deux agents consulaires canadiens ont mis un service sur pied vendredi dernier et ont immédiatement commencé à se mettre en rapport avec les Canadiens qui se trouvent à Chypre. Il va de soi que ces agents collaborent avec le contingent canadien en vue d'aider les Canadiens demeurés dans l'île.

Un message a été diffusé à tous les Canadiens par l'entremise du service de diffusion des Forces britanniques à Chypre leur demandant de communiquer avec le bureau consulaire du Canada à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués.

Étant donné la poursuite des hostilités dans la région de Nicosie, tous les résidents canadiens de Nicosie sont évacués à Dhekelia sur la côte méridionale de Chypre en empruntant une route aménagée et protégée par les Forces britanniques. De là, les évacués seront transportés en lieu sûr par un avion de type Hercules des Forces canadiennes, qui est actuellement sur place. Le processus d'évacuation continuera évidemment le temps qu'il

faudra. Le Caire, Beyrouth et Lahr peuvent être utilisés comme points de débarquement. Il va sans dire que les évacués recevront toute l'aide nécessaire des membres du personnel canadien postés à ces endroits.

Nous avons, bien sûr, demandé qu'on nous transmette la liste des évacués dans les plus brefs délais de façon à pouvoir rassurer les nombreuses personnes qui s'inquiètent du sort de parents et amis. Nos services consulaires communiqueront avec les amis et les familles en cause dès qu'ils auront obtenu les renseignements pertinents.